LA DÉFINITION DE NOMS PROPRES DANS LES MANUELS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Carmen AVRAM
Academia de Studii Economice Bucuresti

Resumé: *Opération mentale, formule qui donne le sens d'une unité du lexique, action de caractériser et de préciser une notion, convention logique, norme didactique, la définition remplit plusieurs rôles a l'intérieur du processus d'enseignement/apprentissage : elle est appui pour l'apprenant à la lecture des textes du manuel (fonction explicative), elle est élément déclencheur et explicatif d'une thématique nouvelle (fonction introductive), elle est élément qui éclaircit et complète des connaissances déjà acquises (fonction analytique). La définition aide l'apprenant à l'acquisition et à la systématisation des informations (fonction synthétique). Sur la base d'un corpus de définitions sélectionnées dans cinq manuels roumains de français langue étrangère pour la terminale, cette communication se propose de voir comment fonctionne la définition des noms propres à l'intérieur du discours didactique. Les définitions des noms propres (que nous analysons en tant que définitions caractérisantes) sont, en général, motivantes pour les apprenants, vue leur dimension culturelle ou touristique. Leur rôle est toujours celui d'aider les apprenants à la lecture des textes proposés.*
Mots-clés *: enseignement, didactique, nom propre*

Le corpus soumis à notre analyse est constitué d'un ensemble complexe de définitions sélectionnées dans cinq manuels de français langue étrangère pour le lycée. Les cinq manuels s'adressent à des élèves de la terminale. Tous ces manuels sont récents, ils sont parus après 2002, aux maisons d'édition Carminis, RAO, Sigma, Niculescu et Corint. La date récente de parution est l'une des raisons pour lesquelles nous avons choisi ces manuels.
Le corpus ne constitue pas une partie distincte de la communication. Il sera présenté et analysé au long de l'étude. Nous avons décidé de le transcrire en italiques pour le rendre plus visible par rapport aux commentaires du texte écrit.

On l'emploie toujours dans la langue, mais on n'en parle presque jamais. Elle a sa place bien déterminée dans chaque théorie, chaque méthode, chaque science. Elle est présente, consciemment ou non, dans le langage des enfants et des adultes, des ignorants et des intellectuels. Mais lorsqu'on veut la définir, c'est difficile de trouver une seule définition pour elle, c'est difficile de la décrire parce qu'on est trop habitué à l'employer sans se mettre trop de questions la- dessus.

La définition est une réalité de la langue. Elle est un instrument et un appui linguistique lorsqu'on veut expliquer des choses, lorsqu'on introduit une théorie, lorsqu'on enseigne en général. Mais, sans aucun doute, elle est un instrument et un appui pour celui auquel s'adresse une théorie nouvelle ou pour celui qui apprend en général.

Opération (mentale), **formule** (qui donne le sens d'une unité du lexique)[1], **action** (de caractériser, de préciser une idée, une notion)[2], **convention** (logique a-priori)[3], la définition est le résultat du processus de DÉFINIR qui vise à ''déterminer, fixer ; expliquer une chose par des attributs qui la distinguent ; expliquer le véritable sens d'un mot, d'une expression''.[4]

BDD-A5490 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:41 UTC)

‘’La définition est une opération générale de la connaissance, de la raison et de la communication interhumaines qui intervient, en premier lieu, au niveau du langage et de l’expérience commune, au niveau des langages utilisés dans les sciences expérimentales, dans les théories et les hypothèses scientifiques et, deuxièmement, dans les divers langages artificiels comme les systèmes formels utilisés en mathématique et logique.’’[5]

La définition se réalise toujours dans le cadre d’un langage et elle a une structure formelle, logique. La définition a aussi un côté cognitif parce qu’elle est liée au processus d’acquisition (par un agent récepteur) de certaines informations concernant le monde ou un système de signes.

Une catégorie à part de définitions repérée dans les manuels de FLE, est représentée par les définitions de noms propres. Nous avons trouvé beaucoup de noms propres (des noms d’auteurs et des noms de localités ou de sites culturels ou touristiques) qui sont extraits de divers dictionnaires ou anthologies, de guides touristiques, de revues de culture etc.

Nous avons décidé d’organiser notre analyse en fonction du classement proposé par Anne- Marie Loffler- Laurian[6], qui nous a aidé par la visée ample et englobante. On parle avec cet auteur de la notion de définition et de catégories définitoires dans les discours scientifiques. Les cinq grandes catégories définitoires que A. M. Loffler- Laurian met en évidence sont : la dénomination, l’équivalence, la caractérisation, l’analyse et la fonction.

Les types de définition qui sont utilisés surtout dans le discours pédagogique sont la **Dénomination,** la **Caractérisation** et l’**Analyse**. On y rencontre peu d’Équivalence et de Fonction.

La classification des définitions en catégories définitoires ne constitue qu’un premier niveau de classement. Un deuxième niveau est représenté par l’organisation des définitions en fonction de leur provenance : des définitions de dictionnaire (de langue ou encyclopédique), des définitions provenant d’anthologies, de revues ou de traités scientifiques.

Nous avons fait appel à un autre niveau de classement aussi : celui-ci a comme point de départ le critère thématique. Les définitions seront présentées regroupées par thèmes : les définitions de noms propres d’écrivains, les définitions de noms propres de personnes publiques, etc.

La deuxième catégorie définitoire présentée par l’auteur cité est **la caractérisation**, catégorie spécifique du discours de vulgarisation et du discours pédagogique. La caractérisation indique les traits, de préférence permanents, de l’objet. Les marqueurs linguistiques de la caractérisation sont les adjectivations nominales (adjectifs ou propositions relatives) et les adjectivations verbales (adverbes modalisateurs).

Nous avons décidé d’analyser en tant que caractérisations les définitions de noms propres qui apparaissent dans les manuels de français langue étrangère.

Les noms propres apparaissent dans des dictionnaires encyclopédiques, dans des dictionnaires littéraires ou dans des annuaires et des revues de spécialité. Elles sont, en général, plus amples que les dénominations mais plus motivantes pour les apprenants, vue leur dimension culturelle ou touristique.

Dans notre corpus nous avons retrouvé plusieurs types de définitions caractérisantes : des définitions de noms propres de personnes, des définitions de lieux, des définitions d’institutions.

BDD-A5490 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:41 UTC)

A. Les noms propres des personnes jouent le rôle d'un appui à la lecture. Ce sont les noms des auteurs des textes ou d'autres personnages de la vie réelle qui apparaissent dans les textes étudiés ou dont on cite les propos mémorables ou on reprend les peintures, les photos dans les pages des manuels. Dans la plupart des cas les manuels préfèrent les articles de dictionnaire, avec ou sans source citée :

A. ***a. Les auteurs des textes proposés***

Exemples :

- **Marguerite Yourcenar** (1903- 1987)

Femme de lettres de nationalité française et américaine, auteur de poèmes, d'essais, de pièces de théâtre, de romans historiques (Mémoires d'Hadrien), ou autobiographies (Souvenirs pieux). Elle est, en 1980, la première femme élue à l'Académie française. [Sigma 2002, p. 8]

- ***Paul Guimard*** *– Écrivain humoriste des années 1950. Principaux romans : Les faux frères et Rue de Havre.* [Sigma 2002, p.18]
- ***Gustave Flaubert*** *(1821- 1880). Écrivain français. Son œuvre, qui s'imposa par un succès de scandale (Madame Bovary), compose une tentative pour dominer l'incompréhension d'une époque bourgeoise et la tentation romantique.*

[Sigma 2002, p.38]

- ***Simone de Beauvoir*** *(1908-1986). Femme de lettres française, disciple et compagne de Sartre, elle est l'auteur d'essais (le Deuxième Sexe), de romans, de pièces de théâtre.*

[Sigma 2002, p.48]

- ***ELIADE (Mircea).*** *Écrivain et historien roumain (1907 Bucarest- 1976 Chicago), professeur à l'École des Hautes Études (1945) et à la Sorbonne et titulaire de la chaire d'histoire des religions à l'Université de Chicago (1957) ; auteur de romans (Le Roman de l'Adolescent myope (1924-1925), La Nuit bengali (Maitreyi 1933), Dix-neuf roses (1980), Mademoiselle Christine (1936), La Rue de Mântuleasa (1969), de nouvelles ; spécialiste de l'histoire des religions et de l'étude des mythes (Traité d'histoire des religions, Le Mythe de l'Éternel Retour (1949), Histoire des croyances et des idées religieuses (1977-1978).* ***(****Dictionnaire des écrivains roumains****)***

Les dictionnaires préférés par les auteurs de manuel sont le *Larousse* (Marguerite Yourcenar in [Niculescu 2004]) ou *Le Dictionnaire des écrivains roumains* pour la caractérisation de Mircea Eliade (in [Niculescu 2004]). Les autres sources ne sont pas marquées mais ce n'est pas difficile de deviner qu'on a affaire avec des définitions de dictionnaire encyclopédique : les définitions présentées débutent par des formules typiques genre *Écrivain français* (Roger Martin du Gard, Jean Giono, Gustave Flaubert), *Écrivain humoriste* (Paul Guimard), *auteur dramatique français* (Jean Anouilh in [Niculescu 2004], *Femme de lettres de nationalité française et américaine* (Marguerite Yourcenar in [Sigma 2002]), *Femme de lettres française* (Simone de Beauvoir).

A part les dictionnaires, une autre source pour les définitions caractérisantes est constituée par les anthologies littéraires, préférées surtout par le manuel [Corint 2002]. La source n'est pas citée mais nous croyons que ce n'est pas difficile de se rendre compte de la provenance de ces caractérisations, vu leur ampleur et leur

BDD-A5490 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:41 UTC)

précision. Les formules introductives typiques dont nous avons parlé auparavant n'apparaissent plus :

- ***Jean Anouilh*** *(1910-1987) c'est une vie consacrée au théâtre. Son œuvre théâtrale est d'une diversité prodigieuse. Pièces roses (Le Bal des Voleurs, 1938), pièces noires (Le Voyageur sans bagages 1937 ; La Sauvage, 1938), nouvelles pièces noires (Antigone, 1944), pièces brillantes (La Répétition ou l'Amour puni, 1950), pièces grinçantes et pièces costumées (l'Alouette, 1953 ; Becket, 1959). Jean Anouilh a toujours eu une préférence marquée pour le théâtre d'idées.*

[Corint 2002, p.18]

- ***Birago Niop*** *(Dakar, Sénegal, 1906- id. 1989) a su admirablement transposer en français les contes traditionnels de l'Ouest africain, qu'il avait recueillis de la bouche du griot de sa famille maternelle, Amadou Koumba Ngom, ou bien d'imformateurs rencontrés à l'occasion de ses tournées en brousse (les Contes d'Amodaou Koumba, 1947; les Nouveaux Contes d'Amadou Koumba, 1958; Contes et lavanes, 1963; Contes d'Awa, 1977).*

[Niculescu 2004, p.108]

Les caractérisations que nous avons analysées dans cette catégorie sont souvent accompagnées par des photographies ou des dessins représentant les auteurs en question. L'image joue, elle aussi, le rôle d'une définition (iconique) mais elle ne peut pas le faire dans ce cas d'une manière intégrante ou suffisante sans la présence du texte écrit.

A. b. D'autres personnages de la vie réelle

- ***TRAJAN****, né à Italica (53-117), empereur romain (98-117), successeur de Nerva. Il conquit et organisa la Dacie (101-107), l'Arabie, l'Arménie, la Mésopotamie, l'Assyrie, et fut vainqueur des Parthes (115). Il se montra excellent administrateur et grand bâtisseur. (Larousse 2000)*

[Carminis 2002, p.105]

- ***François Mitterand*** *(1916-1996), homme politique français, ancien président de la République française (1981-1995).*
 [Corint 2002, p.73]

Ces définitions sont moins nombreuses. Elles apparaissent suite à un texte, comme élément explicatif d'un mot qui figure dans le texte proposé (Trajan, François Mitterand, Claude Allègre), ou en accompagnant des peintures célèbres présentés dans les pages du manuel (Claude Monet et René Maigritte).

B. Les définitions de lieux.

Nous incluons ici les caractérisations de villes, pays ou régions géographiques.

- ***Le Havre*** *est situé sur la rive droite et à l'embouchure de la Seine, à 211 km de Paris. Chef-lieu d'arrondissement de la Seine Maritime. La fondation remonte (…)*

BDD-A5490 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:41 UTC)

(…)

Le Havre est enfin un port de voyageurs où transitent des passagers à destination ou en provenance de l'Amérique, de l'Extrême Orient et des pays de la mer du Nord.

[Corint 2002, p.35]

- ***La Belgique*** *(monarchie constitutionnelle) est un État moderne dans lequel on distingue, selon la constitution :*

le niveau fédéral (le Parlement, le gouvernement et le roi)
le niveau communautaire (il y a quatre communautés- francophone, flamande, germanophone el l'instance communautaire commune)
(…)[Corint 2002, p.85]

Ces définitions caractérisantes apparaissent dans des rubriques très diverses du manuel : *Éclairages* (**Le Havre**), *Petit lexique* (**Palatin**), *Il est bon de savoir* (**Albi**, **Jersey, la Belgique**), ou comme début de texte à étudier (**Le pays de Dinan**). Leur présence est donc soit explicative, soit informative, soit introductive.

Plusieurs caractérisations de villes sont accompagnées par des images. Le manuel [Corint 2002] propose, à la page 85, suite à un texte sur la capitale de la Belgique, une *Lecture de l'image* sous la forme d'une définition caractérisante (image et texte) :

- ***La ville de Bruxelles*** *doit son pouvoir de séduction au mariage de l'ancien et du moderne. Les constructions hardies du quartier européen, tel le Parlement de l'Union européenne, voisinent avec l'architecture classique ; les façades de la Grand- Place en sont le plus beau témoignage.*

La consigne proposée demande aux apprenants de voir ‘’*Quel effet produit, dans l'image ci-contre, le rapprochement des plans ?*’’ L'effet est justement celui d'un ‘’*mariage entre l'ancien et le moderne*’’, effet reproduit très bien par l'image qui accompagne la caractérisation de la ville.

C'est un exemple de définition ostensive qui combine l'image au texte et qui offre une caractérisation claire et convaincante de la ville de Bruxelles.

C. Les définitions des institutions

-« Plaidoyer pour une Europe unie »

- ***Le Conseil d'Europe (Strasbourg)****- Organisation internationale, formée de 41 États démocratiques d'Europe.*
- ***L'Assemblée Parlementaire****- Organisme du Conseil de l'Europe formé de 291 représentants et 291 suppléants désignés par les parlements nationaux.*
- ***Le Conseil européen (Bruxelles)****- Il réunit régulièrement (au moins deux fois par an) les chefs d'État ou de gouvernement des 15 pays de l'Union européenne en vue de l'orientation de la politique communautaire.*

[Carminis 2002, p.7]

- ***Sainte- Geneviève*** *- bibliothèque publique et universitaire de Paris, à côté du Panthéon. Sur ses murs, parmi les noms des humanistes et des savants de l'Europe on trouve celui de Dimitrie Cantemir, esprit encyclopédique,*

BDD-A5490 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:41 UTC)

remarquable érudit, qui mit en avant les origines latines du peuple roumain. (Larousse 2000, p.1578)

[Carminis 2002, p.11]

- ***Villa Médicis –****palais et jardin datant du XVIe siècle ; en 1803, Napoléon Ier en fait le siège de l'Académie de France à Rome ; les pensionnaires de la Villa Médicis sont des boursiers entreprenant des recherches en philologie classique, histoire et archéologie.*

[Corint 2002, p.84]

Les caractérisations (les noms propres dans le cas de notre corpus) peuvent se rapporter aussi à des personnes qu'à des lieux (pays, villes, régions) ou des institutions.

Leur rôle est toujours celui d'aider les apprenants à la lecture des textes.

Les définitions caractérisantes de noms propres des auteurs qui accompagnent les textes sont nécessaires aux apprenants, et aux enseignants aussi, pour une meilleure compréhension du cadre général du texte proposé, pour situer l'extrait présenté par le manuel dans son contexte de production et d'apparition. Nous pouvons dire alors, sans trop entrer dans les détails, que ce genre de définition sert comme appui pour la lecture, comme aide pour l'apprenant dans la perspective d'un commentaire littéraire ou une analyse approfondie du texte.

Le corpus nous fourni aussi des définitions de noms propres qui apparaissent à titre explicatif (pour les noms qui apparaissent dans les textes) ou à titre informatif (les caractérisations de villes ou de pays).

La définition est une opération logique, linguistique et gnoséologique en même temps. Le but de toute définition est la connaissance. Elle est un instrument de la connaissance discursive qui se réalise par l'intermédiaire du langage.

Toute définition doit être courte et claire. Ces deux conditions sont exigées par la nature même de la définition, qui est de rendre les choses parfaitement intelligibles à l'esprit. La définition doit être aussi adéquate à l'objet, ce qui veut dire qu'elle doit comprendre le défini et rien que le défini.

Ces conditions à remplir sont encore plus importantes dans la construction des définitions didactiques. Il ne faut pas oublier le fait que le manuel scolaire est considéré un modèle et un recueil de connaissances auquel on revient toujours, même après la scolarité. La responsabilité du manuel en tant que livre de formation est alors encore pus grande et la définition y joue son rôle parce qu'elle est à la base de tout ce qu'on introduit et on apprend de nouveau, elle est l'élément qui introduit et synthétise et elle représente la norme. La définition de manuel est aussi importante pour l'apprenant que la définition de dictionnaire ou la définition de traité théorique.

Notes

1*Le Petit Robert*, 2003
2 idem
3 *Le Petit Robert*, la définition en mathématique,2003
4 LITTRÉ, E., 1958,P.1475
5 POPA, C., *Teoria definitiei*, Ed. Stiintifica, Bucuresti, 1972, p.7
6 LOFFLER- LAURIAN, A.-M. , *Typologie des discours scientifiques: deux approches*, in Études de Linguistique Appliquée, no.51/ juillet- septembre 1983

Bibliographie

-CHARAUDEAU, P., *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette Éducation, Paris, 1992

BDD-A5490 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:41 UTC)

-LITTRÉ, E., *Dictionnaire de la langue française*, Gallimard, Hachette, Paris,1958
-LOFFLER- LAURIAN, A.-M., ‘’Typologie des discours scientifiques: deux approches ‘’ in *Études de Linguistique Appliquée : Les discours scientifiques*, no. 51, juillet- septembre 1983, pp. 8-20
-POPA, C., *Teoria definitiei*, Editura Stiintifica, Colectia Logos, Bucuresti, 1972

Manuels utilisés

-NASTA, D. I., *Limba Franceza, Franco- route, Manual pentru clasa a XII-a*, Limba moderna 1, Ed. Corint Bucuresti,2002
-COCULESCU, S., NEGULESCU, A., FORNICA- LIVADA, G., POPESCU, E., *Limba Franceza, Manual pentru clasa a XII-a*, RAO Educational, Bucuresti, 2002
-COSMA, M., STRATULA, E., GRIGORE, M., *Limba Franceza, Rayons, Manual pentra clasa a XII-a*, L2, Ed. Carminis, Pitesti, 2002
-IBRAM, N.-C., *Limba Franceza, Manual pentru clasa a XII-a*, L1, Ed. Niculescu ABC, Bucuresti, 2004
-MLADINESCU, R., PAUS, V. A., *Tous Azimuts, Manual de limba franceza pentru clasa a XII-a*, L2, Ed. Sigma, Bucuresti, 2002

BDD-A5490 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:41 UTC)